



ANNULÉ - Festival des Masters

18h Elodie Bou, chant

programme à venir

et Clara Ahsbahs, violon

Ludwig van Beethoven : Sonate n°5 en fa majeur dite “le Printemps” pour violon et piano

1er mouvement

Johannes Brahms : Concerto pour violon

1er mouvement

Née en 1996, Clara Ahsbahs débute son parcours musical dans la classe de Patrick Prunel au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur des Fossés où elle obtient en 2012 un Diplôme de fin d'études musicales en violon, mention Très Bien à l'unanimité ainsi qu'un DEM en formation musicale. Elle effectue un cycle de perfectionnement au CRR de Rueil-Malmaison avec Nicolas Miribel.

En Septembre 2015 elle intègre la classe de Marie Charvet (assistants Nicolas Gourbeix et Nicolas Miribel) au CNSMD de Lyon. Elle suit également l'enseignement de Tomasz Tomaszewski à l'Universität der Künste de Berlin en Master 1, par le biais du programme Erasmus+. Elle valide une Licence en Musicologie à l'Université Lyon 2.

En 2015, elle remporte le Premier prix au concours Vatelot-Rampal dans le niveau Supérieur et est finaliste au concours Leonid Kogan à Bruxelles en 2019.

Durant ses années d'études elle a l'occasion de travailler avec Alexis Galperine, Ulf Wallin, Tanja Becker-Bender, Ingolf Turban, Noé Inui, Marc Danel, Vineta Sareika, Thierry Brodard, Agnès Sulem, Yovan Markovitch, le Quatuor Talich, le Quatuor Artis...

Passionnée par le métier de musicien d'orchestre, elle a joué au sein du Gustav Mahler Jugendorchester sous la direction de Vladimir Jurowski, Jonathan Nott ou Herbert Blomstedt ;



de l'OFJ avec Fabien Gabel ; de l'Orchestre des Champs-Élysées avec Philippe Herreweghe. Elle a intégré le rang des premiers violons à l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg en 2020.

Consignes COVID-19

Afin de veiller à votre sécurité et à la qualité de votre accueil qui reste essentielle, nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires suivantes :

- lavage des mains dès l'entrée du CNSMDL (borne de gel hydroalcoolique à disposition)
- port de votre masque obligatoire dans l'ensemble du bâtiment, comme en salle pendant le spectacle
- vestiaire fermé et contrôle des billets sans contact
- évitez les regroupements et respectez une distanciation d'au moins 1 m, notamment dans la file d'attente
- en salle : principe d'un siège vide entre chaque spectateur.